

BULLETIN MUNICIPAL
MARS 2021

MUS ACTU



Le Mot du Maire

Mes chers administrés,

Chaque début d'année est le moment de faire le bilan de l'année précédente, je ne reviendrai pas sur ces réalisations, déjà expliquées dans ce bulletin ou dans les précédents, mais je profite de celui-ci pour remercier l'équipe municipale ainsi que les employés municipaux pour le travail accompli. C'est également l'occasion de faire un point sur la situation financière et d'exposer les projets à venir.

L'exercice 2020 se termine avec un excédent de fonctionnement de 173 433,88 € et un résultat de la section investissement de 39 740,12 €. La dette reste conséquente, excluant tout recours à l'emprunt.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
RÉSULTAT POSITIF 2019	75 538,24	163 838,36	239 376,60
RECETTES	720 563,85	108 826,62	829 390,47
S/S TOTAL	796 102,09	272 664,98	1 068 767,07
RÉSULTAT NÉGATIF 2019	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES	622 668,21	232 924,86	855 593,07
S/S TOTAL	622 668,21	232 924,86	855 593,07
RÉSULTAT 2020	173 433,88	39 740,12	213 174,00

Les besoins sont nombreux : voiries dégradées, aménagements pour limiter la vitesse, aménagements piétonniers, éclairage public défectueux, etc... Ces attentes sont le plus souvent bien légitimes mais le contexte budgétaire nous oblige à prioriser. Le budget prévisionnel n'est pas encore totalement bouclé, mais soyez assurés que nous faisons le maximum, avec les moyens de la commune, pour répondre à vos attentes.

Les vacances scolaires de février ont permis de démarrer le chantier d'extension de l'école, avec notamment la réalisation des travaux les plus bruyants que sont la création des réseaux et les fouilles pour la fondation des futures classes. Les autres travaux se poursuivront jusqu'à fin juillet, la livraison est maintenue pour septembre 2021.

Une convention avec le Syndicat Mixte d'Électrification du Gard a été signée en début d'année. Cela permettra l'enfouissement des réseaux rue des Mas, conjointement avec les travaux sur les réseaux humides gérés par le SIVOM. La réfection de la voirie complètera ces travaux.

À ce sujet, l'éclairage public est un poste important de nos dépenses. Si à moyen terme le passage aux LED est indispensable, un programme sur plusieurs années est planifié. À court terme l'extinction de l'éclairage public la nuit, comme beaucoup de nos communes voisines, serait particulièrement intéressant pour Mus, la majorité du parc étant constituée de lampes extrêmement énergivores.

Le 11 mars dernier, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création d'une agence postale communale. En 2021, l'agence postale intégrera la mairie, cela permettra d'augmenter les plages horaires d'ouverture, de proposer également un îlot informatique afin de réduire la fracture numérique, améliorant ainsi nettement le service rendu aux usagers. Le local de la poste actuelle sera donc libre, ce qui nous permettra aussi de pouvoir proposer un local commercial supplémentaire.

Le dernier point que je souhaite aborder est celui de l'urbanisme. Depuis plusieurs années, Mus, de par sa situation géographique et sa proximité avec la sortie d'autoroute, est exposé à une forte pression immobilière. Le contexte actuel de manque de terrains constructibles aux alentours des 2 grandes villes que sont Nîmes et Montpellier et la période post révision du PLU, accroissent encore la demande sur notre village... Pour preuve les divisions de terrain sont nombreuses. Dans ce contexte, et afin de défendre au mieux les intérêts de notre commune, nous avons adhéré au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard et souscrit une convention juridique avec un avocat spécialisé en urbanisme. Enfin, n'oublions pas qu'une déclaration est un préalable avant tout travaux d'urbanisme... Intervenir à posteriori pour délivrer une autorisation est toujours compliqué.

À ce jour, nous n'avons hélas toujours pas de visibilité sur ce qu'il sera possible d'organiser dans les prochains mois, mais je garde espoir de pouvoir vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation dans notre village.

Portez vous bien.

Patrick BÉNÉZECH



60 ans de Sylvie Roldan, secrétaire de mairie, à l'issue du conseil du 22 février 2021



Tous aux abris !

Depuis le mois de septembre, les bus font désormais le tour du village et 2 nouveaux arrêts ont été créés : Ancien Lavoir et Domaine.

Ces arrêts avaient été matérialisés dans la hâte, en attendant la mise en place des abribus et de la signalisation définitive.

Les abribus ont été livrés en début d'année, ainsi le premier a pu être monté et installé rue du Domaine par Brice et Michaël, nos agents municipaux. Le second sera installé très prochainement à l'arrêt Ancien Lavoir.

Entre nous le courant va passer



La commune s'est récemment équipée d'un D.A.E (Défibrillateur Automatisé Externe) qui a été installé

à l'extérieur, en façade de la mairie, ceci pour être accessible à tous, de jour comme de nuit.

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou non. Pour compléter cette installation et optimiser au maximum le secours, une dizaine de personnes a été formée à l'utilisation du DAE : personnel communal, élus, coiffeuse.

Différentes études menées à l'échelle nationale ou européenne montrent de manière très claire que les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque dans des lieux publics ou privés sont beaucoup plus importantes quand un défibrillateur est à proximité. Cela montre l'importance pour les communes de s'équiper et de répertorier l'ensemble des DAE existants.

Merci aux membres de la commission Environnement, Cadre de vie et Embellissement du village pour la réalisation de ce projet.



Le 19 décembre, les petits mussois ont eu la grande chance de recevoir le Père Noël, pourtant tant occupé en cette période. De passage à Mus, avec ses lutines, il est allé dans chaque classe, afin de distribuer goûters et petits cadeaux à tous les enfants de l'école ! Ces instants magiques ont ravis petits et grands !



Le 5 février dernier, l'APE a pu offrir une crêpe à chaque enfant de l'école pour fêter la chandeleur. Les enfants comme les enseignants en gardent aujourd'hui encore un gourmand souvenir ! Merci à tous les parents qui ont fait des crêpes d'avoir offert cet instant de bonheur gustatif !

Toute l'équipe de l'APE croise les doigts pour offrir aux enfants un peu plus d'animation dans les mois à venir et reste à votre disposition pour toute idée, remarque ou envie de participer :

<https://www.facebook.com/ptites.amandes.mus>

lesptitesamandes@gmail.com

Paroles d'assos

24 ans à Mus !!!

Les dentellières et leurs ateliers fêtent leur longue présence dans ce joli village et remercient les différentes équipes municipales qui leur ont permis de pratiquer leurs diverses activités manuelles.

Cette continuité a généré une progression dans la qualité du travail et l'apprentissage de nombreuses dames de Mus, du Gard et de départements quelques fois très lointains, à la dentelle aux fuseaux (activité fondamentale), mais aussi à la broderie, le patchwork, le boutis, le cartonnage... la cuisine !

Atelier basé sur le pur bénévolat, chaque participante apporte ses connaissances aux autres, et ça marche !!! Dans une franche bonne humeur ou les rires remontent le moral et permettent de passer cette période difficile avec un respect strict des règles sanitaires en cours.

On peut toujours nous rendre visite, hors des périodes de vacances, pas plus de 2 personnes à la fois ! La présentation de nos travaux à la bibliothèque, ayant eu un grand succès, nous vous montrerons nos nouveautés, grâce à la disponibilité et la gentillesse de Brigitte.

Merci à tous et protégez-vous bien !

Les contacts de chaque association se trouvent sur le site internet de la mairie.

Communication

Le site internet de la commune renaît !

La nouvelle municipalité ayant eu l'envie de gérer elle-même le site internet et pourquoi pas de faire des économies sur sa gestion, a fait un appel d'offres. Sur les quatre propositions qui ont été faites, le conseil municipal s'est décidé pour Campagnol, entreprise qui travaille déjà avec de très nombreuses mairies, qui a des frais annuels faibles et bien inférieurs à ceux qui étaient pratiqués jusque-là et qui permet à la municipalité de gérer elle-même l'actualisation et l'amélioration du site.

C'est ainsi que les quatre conseillers appartenant à la commission communication, les deux secrétaires de mairie et le maire ont suivi une formation afin de pouvoir voler de leurs propres ailes.

Formation reçue, Yaëlle BECHARD et Solenne GOUTORBE, épaulées par les autres, se sont lancées aussitôt à l'assaut de l'embellissement et de l'actualisation du site ! Et ça continue !

N'hésitez pas à remonter toute nouvelle idée qui améliorerait encore le site, toute donnée à actualiser ou toute remarque par email à accueil@mairie-mus.fr, ou bien via le formulaire de contact du site ou encore par téléphone au 04 66 35 04 60.

Pour illustrer les couvertures des prochains bulletins municipaux, la commission communication a lancé un appel aux mussois afin qu'ils partagent leurs plus belles photos du village ! Rien de tel que Mus vu par les mussois. Nous remercions ainsi Emmy CHABIDON pour sa photo que nous avons sélectionnée pour la couverture de ce bulletin-ci.

N'hésitez pas à envoyer vos meilleures photos de Mus sur le mail de la mairie. Pensez bien que plus la résolution sera bonne, plus il y a de chances que votre photo soit sélectionnée. A vos clichés !



Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Le CCAS, dirigé par une équipe dynamique et attentionnée pour ses villageois, a réussi plusieurs actions mémorables, malgré la situation sanitaire critique que notre pays traverse, avant tout, soucieuse de maintenir le contact avec les personnes les plus fragiles.



L'accès à la bibliothèque a été maintenu, après la période du premier confinement et dans les conditions sanitaires qui s'imposent, tout en rétablissant sa gratuité pour les habitants de Mus.

Puis début décembre, pour les fêtes de Noël, un colis a été offert, exceptionnellement cette année à l'ensemble des villageois(es) de 65 ans et plus.

Ensuite, en collaboration avec ESPACE SOCIAL (qui organise les ateliers « remue méninges » et met à disposition le véhicule pour la navette) et son animatrice Géraldine, l'équipe a organisé une déambulation musicale quelques jours avant Noël dans les rues du village. Des musiciennes, des bénévoles et trois membres du CCAS de Mus ont traversé le village de part et d'autre. Sur la mélodie de nombreux chants de Noël, des chocolats et des cadeaux ont été distribués aux adhérents et à quelques familles.

Dernièrement, à la demande de la Préfecture, les membres du CCAS ont pris de contact et informé nos seniors et personnes fragiles en vue de la vaccination contre la COVID 19.



Enfin, nous vous rappelons que le CCAS a mis en place une permanence depuis début novembre chaque 1er et 3ème lundis du mois de 9h30 à 11h30, afin d'écouter et de guider quiconque serait dans une situation difficile dans notre village. Sachez évidemment que la confidentialité des propos échangés avec les membres du CCAS est strictement respectée. N'hésitez pas, si besoin, à contacter Armelle GROSJEAN et son équipe en charge du social, soit lors des permanences en mairie (pour un rendez-vous), soit par téléphone au 04 66 35 51 34 ou soit par mail à ccas@mairie-mus.fr.

L'autre voix du conseil municipal

En ces temps de COVID, ou malgré ce, nous avons la chance d'habiter dans notre joli village rural. Nous tenions à remercier les gens qui se sont déplacés pour venir soutenir notre liste lors du vote. Nous en profitons aussi pour re-remercier tous nos colistiers avec qui le travail de campagne a été enrichissant, rempli de belles rencontres et d'idées.

Madame Valérie COSTE, pour raisons personnelles, n'ayant pas pu continuer l'aventure municipale a été remplacée par Frédéric AUSSEL en décembre 2020.

Pour la vie municipale, si nous nous abstenons ou nous votons contre certains points, ce n'est pas que le sujet ne mérite pas notre attention, ce n'est pas contre l'idée, mais contre la dépense au moment où elle est actée.

Prenez soin de vous et de vos proches....

Émilie GACHON CARRETTE, Jean-Louis BLANC, Frédéric AUSSEL

Ça bouge pour les jeunes

Beaucoup de projets en cours pour la jeunesse mussoise.

Les travaux à l'école ont commencé. Les mois à venir seront un peu compliqués pour les enfants de l'école des Amandiers, mais un nouveau bâtiment sera opérationnel dès la rentrée de septembre.

Grâce à l'APE « les P'tites Amandes », l'ensemble des classes est équipé de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables. Le câblage a été réalisé par Brice et Michaël durant les vacances de février. Ces nouveaux outils vont ouvrir de nombreuses possibilités aux enseignants de l'école.



Enfin, la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes est en cours. Il a été demandé par de jeunes mussois et était en phase avec le programme de l'équipe municipale. Les Mussois nés entre 2003 et 2011 peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur les listes électorales à la mairie ou par mail. Une réunion aura lieu au Bouaou le samedi après-midi 27 mars à partir de 14h, pour expliquer le rôle et la composition du CMJ. Les candidats pourront alors se présenter et mener leur campagne jusqu'au 1^{er} mai. Les élections auront lieu le dimanche 9 mai. Espérons que les candidatures seront nombreuses pour donner un nouvel élan à la démocratie pour la jeunesse de Mus.

De l'info en vrac



La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle vous informe que l'aire de covoiturage, située sur la commune de Gallargues-le-Montueux, est ouverte depuis le 12 janvier dernier.

Ce parking dispose de 98 places de stationnement pour les véhicules légers, d'un emplacement pour les deux-roues et d'un dépose minute.



Nous rappelons aux mussois(es) qui désirent ne plus recevoir de publicités dans leur boîte aux lettres qu'un autocollant STOP-PUB est disponible à l'accueil de la mairie.



De plus en plus de masques usagés sont retrouvés dans les rues du village. Nous vous remercions de bien vouloir être vigilants à ce que les masques finissent jetés dans une poubelle, pour des raisons sanitaires évidentes, mais également en terme de pollution et de propreté du village. L'amende pour abandon de déchets sur la voie publique est de 68€. Un projet de décret prévoit d'augmenter cette amende à 135 €.



Faites le mur

Une de nos ambitions, en tant que nouvelle équipe municipale, est d'embellir notre village, et ce, dans un souci de fonctionnalité, d'esthétisme mais aussi de sécurité et de valorisation de notre commune et de notre habitat. Ceci englobe bien des aspects : propreté, entrées et sorties du village, végétation, aménagements accueillants, mais également esthétisme urbain (voirie, architecture, clôtures, murs...).

D'une manière générale, nous nous efforcerons d'obtenir toutes les aides, subventions et accompagnements existants et à venir, nécessaires à ces embellissements et travaux.

L'embellissement du village n'incombe pas uniquement à la mairie, c'est aussi de la responsabilité de chacun.

Ainsi, concernant les clôtures et les murs en voirie, notre Plan Local d'Urbanisme rend obligatoire désormais l'enduit sur les 2 faces. De plus, de nombreuses habitations ont à ce jour des clôtures qui ne sont pas terminées. Comme les frais sont souvent un frein, nous sommes à la recherche de solutions, notamment vous proposer des tarifs préférentiels avec un façadier de la commune. Les beaux jours arrivent, cela va être le moment ! Nous vous donnerons rapidement de l'information à ce sujet.

Nous tenons à féliciter Alain ROUVIERE pour le magnifique mur en pierres réalisé Rue des Airettes. Un bel exemple d'embellissement du village !

Travaux Rue de La Grand Terre

Suite aux travaux du Lotissement La Salamandre, la voirie a été réalisée à la fin des vacances de février, ceci afin de générer le moins de perturbations possible avec les bus scolaires.

Une voirie neuve ne signifie pas d'augmenter sa vitesse, pour la sécurité de tous. La voirie mussoise étant très abîmée à d'autres endroits (Rue des Mas, Chemin de la Croisette, Route d'Aigues-Vives...), d'autres travaux suivront. Merci de votre patience.



ÉTAT CIVIL



Bienvenue et félicitations aux heureux parents :

Erwann CRETER, né le 23 octobre 2020 à Montpellier

Ilyan BELHAJ, né le 27 octobre 2020 à Montpellier

Anna GATEV, née le 24 novembre 2020 à Nîmes

Cali NUNES COSTA, née le 27 novembre 2020 à Nîmes

Emma-Sarrasine EL JAMAI, née le 17 décembre 2020 à Montpellier

Clément LETTRY, né le 20 janvier 2021 à Nîmes

Swany DUMONT, né le 27 janvier 2021 à Saumur (49)



Toute notre sympathie et notre soutien aux familles et aux proches :

Maryse CHARDENAS, décédée le 25 décembre 2020 à Nîmes

René MUNIER, décédé le 05 janvier 2021 à Castelnau-le-Lez (34)

Lucienne VALENTIN, décédée le 11 février 2021 à Vergèze

Fibre, comment équiper son logement ?

Le raccordement des **logements individuels** est réalisé après abonnement auprès d'un opérateur commercial (fournisseur d'accès internet présent sur le réseau), à partir d'un boîtier situé dans la rue et posé par l'opérateur aménageur de l'infrastructure (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

Pour l'**habitat collectif** (immeubles en copropriété ou bailleur, lotissement de pavillons avec voirie privative), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec GARD FIBRE, filiale de SFR FTTH, pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes ou les voies d'accès aux pavillons. Cet équipement, en partie privative, est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur aménageur,

cela ne coûte rien aux habitants. Sans ces conventionnements, GARD FIBRE ne pourra pas déployer les infrastructures au sein des colonnes montantes

des immeubles ou dans les lotissements privés. Il faut donc que l'ensemble des propriétaires ou syndic concernés prenne contact directement auprès de la société CIRCET, partenaire de GARD FIBRE.

Contact pour établir une convention avec GARD FIBRE : Par mail conventionnement@wigardfibre.fr
Pour en savoir plus, consulter notre site Internet <http://wigardfibre.fr/> ou page Facebook WiGard Fibre.



CALENDRIER

à vos agendas

Mars

Permanences du CCAS

1^{ER} ET 3^{ÈME} LUNDIS DE CHAQUE MOIS
EN MAIRIE

De 9h30 à 11h30

Samedi 27 mars

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Devant la salle Mus Art'D à 14h

Avril

Vendredi 30 avril

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES
CANDIDATURES AU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES

Bourse aux jouets

Organisée par l'APE

*Date à déterminer en fonction de
l'autorisation préfectorale*

Mai

Samedi 8 mai

COMMÉMORATION ARMISTICE DU
8 MAI 1945

Monument aux morts à 11h

*Sous réserve des conditions sanitaires en
vigueur*

Dimanche 9 mai

ÉLECTIONS CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES

Salle Mus Art'D de 10h00 à 16h00

Samedi 15 mai

RÉUNION DE QUARTIER

Place du village, 9h30 à 11h30

*Sous réserve des conditions sanitaires en
vigueur*

Vendredi 28 mai

FÊTE DES VOISINS

La municipalité met tables et chaises à votre
disposition sur simple demande.

Juin

Samedi 12 juin

CHANTIER PARTICIPATIF

Lieu à définir

*Sous réserve des conditions sanitaires en
vigueur et de l'autorisation préfectorale*

Dimanche 13 juin

1^{ER} TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES ET
DÉPARTEMENTALES

Salle Mus Art'D de 08h00 à 18h00

Samedi 19 juin

RÉUNION DE QUARTIER

Croisette, 9h30 à 11h30

*Sous réserve des conditions sanitaires en
vigueur*

Dimanche 20 juin

2ND TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES ET
DÉPARTEMENTALES

Salle Mus Art'D de 08h00 à
18h00



accueil@mairie-mus.fr



04 66 35 04 60



mairie-mus.fr



Mairie de Mus



Application Info-Flash



Imprimé sur du papier recyclé par :

TRIO IMPRESSION - 2 Ter Chemin de la Carrierette - 30420 Calvisson - N° SIRET 480 983 576 00020